MAIRIE

de

CUSY
ontée du Chef-li

330 Montée du Chef-lieu 74540 CUSY

: 04.50.52.50.48
 : 04.50.52.10.39
 mairie@cusy.fr
 www.cusy.fr

Cusy, le 17 février 2020

Le Maire,

à

Monsieur Michel BEAL Vice-Président Direction Eau potable de GRAND ANNECY 46 Avenue des Iles BP 90270 74007 ANNECY CEDEX

Objet : Projet d'aménagement et construction Les Bruchets

Monsieur le Président, Cher Michel

J'ai bien reçu votre courrier en date du 10 février 2020, relatif à notre projet d'aménagement et de construction dans le centre village, secteur Les Bruchets, et vous en remercie.

J'ai bien compris votre souhait de mettre en place, suite à une étude en cours à l'échelle du Grand Annecy, et dont les résultats sont attendus mi-2020, un réseau d'alimentation en eau potable qui réponde aux besoins actuels et futurs.

J'apprécie toute l'attention et la bienveillance portées par vous et vos services sur la recherche d'une solution « relais » qui nous permettrait de respecter les calendriers prévus.

En effet, l'ambition du projet (Maison de Santé Pluriprofessionnelle, surfaces commerciales, logements aidés, notamment BRS....) correspond aux attentes de Grand Annecy en termes d'urbanisation, d'accueil et de proximité.

Merci donc de transmettre à votre équipe mes remerciements pour leur investissement sur ce dossier.

Bien cordialement,

Merciator,

Avec mes amitis

Sorge

Le Maire, Serge PETIT



Annecy, le 10 FEV. 2020

Direction de l'Eau Potable

Monsieur Serge PETIT Maire de la Commune de CUSY 330 montée Chef Lieu 74540 CUSY

REÇU LE
1 1 FEV. 2020

Mairie de CUSY

Dossier suivi par Jérome CIMETIERE

■ 04 50 33 89 35 – jcimetiere@grandannecy.fr

Objet : Projet d'aménagement et de construction Les Bruchets

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu le compte-rendu de la réunion de présentation du 5 décembre 2019 concernant l'opération citée en objet et je vous en remercie.

Comme vous le savez, le Grand Annecy poursuit ses efforts dans la recherche de solutions susceptibles de répondre au déficit de ressource en eau sur votre Commune, et donc à même de lever la condition sur ce sujet qui figure dans l'OAP du PLUi du Pays d'Alby approuvé par le Conseil d'Agglomération du Grand Annecy.

L'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable en cours d'étude a bien intégré cette problématique et proposera une ou des solutions, dans ses conclusions attendues mi-2020. Néanmoins et au stade actuel des études, les solutions envisagées depuis les ressources propres du Grand Annecy semblent d'ores et déjà techniquement complexes et coûteuses.

En parallèle, la Direction de l'Eau Potable travaille donc avec les services de la Communauté d'Agglomération Grand Lac, afin de déterminer les possibilités d'importer de l'eau depuis leur territoire. Les premiers échanges indiquent que cette hypothèse semble envisageable et de nature à apporter un volume journalier et supplémentaire intéressant pour la desserte de la Commune.

J'ai donc demandé à la Direction de l'Eau Potable d'étudier les modalités de raccordement sur les réseaux existants et d'estimer le montant des travaux correspondants. Ces données devraient être disponibles en avril 2020 et le Grand Annecy reviendra vers vous à cette échéance pour vous les présenter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président Eau Potable

Michel BÉAL